

**■ SIT SOCIETE IMMOBILIERE DE LA TERRASSETTE**

**S.à.r.l.**, à Grolley, Thurlings 70, c/o Patrick Staeger, CH-217-3532189-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 29.11.2004. But: construction, achat, vente et exploitation d'immeubles. Capital social: CHF 250'000.--, entièrement libéré. Reprise de biens envisagée: la société envisage d'acquérir de M. Siméon Roos l'immeuble art. 95 du Registre foncier de la commune de Neyruz pour le prix maximum de CHF 800'000.--. Associés: Staeger Pascal, d'Aristau, à Villars-Burquin, pour une part de CHF 125'000.--, et Staeger Patrick, d'Aristau, à Grolley, pour une part de CHF 125'000.--. Gérants: les associés Staeger Pascal et Staeger Patrick, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 5124 du 03.12.2004

(02580082 / CH-217.3.532.189-1)